

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 07 OCTOBRE 2021**

**Délibération**  
n°2021.10.188

**Bureau communautaire :  
Élection d'une nouvelle  
vice-présidence**

**LE SEPT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 30**, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 01 octobre 2021

**Secrétaire de Séance** : Minerve CALDERARI  
**Scrutateur**: Serge DAVID

**Membres présents** : Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

**Ont donné pouvoir** : Michel BUISSON à Nathalie DULAIS, Monique CHIRON à Catherine BREARD, Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Karine FLEURANT-GASLONDE à Séverine CHEMINADE, Fabienne GODICHAUD à Thierry MOTEAU, Valérie SCHERMANN à Gérard LEFEVRE,

**Excusé(s)** : Michel BUISSON, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Jean-François DAURE, Denis DUROCHER, Karine FLEURANT-GASLONDE, Fabienne GODICHAUD, Martine PINVILLE, Valérie SCHERMANN

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 OCTOBRE 2021**

**DÉLIBÉRATION  
N° 2021.10.188**

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

**BUREAU COMMUNAUTAIRE : ÉLECTION D'UNE NOUVELLE VICE-PRESIDENCE**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.52112-2 et L5211-10,

Suite à la démission de Véronique De Maillard de ses fonctions de conseillère municipale et communautaire, d'adjointe au maire d'Angoulême et de vice-présidente de GrandAngoulême, il convient de procéder à l'élection d'une nouvelle vice-présidence.

Cette élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour (art L 2122-7 du code général des collectivités territoriales). En cas d'égalité des suffrages, le.la candidat.e le.la plus âgé.e est déclaré élu.e.

Il est rappelé que la composition du bureau communautaire n'est pas soumise à la règle de la parité.

Monsieur le Président présente la candidature de Michel Germaneau.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

Le décompte des bulletins recueillis dans l'urne faisant apparaître un nombre de bulletins de votes supérieur (75) au nombre de votants (73), le dépouillement n'est pas entrepris et il est procédé à un autre tour de scrutin.

Vu le procès-verbal d'élection annexé à la présente délibération,

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 73

Nombre de bulletins blancs : 6

Nombre de bulletins nul : 3

Suffrages exprimés : 64

Majorité absolue : 37

- Michel Germaneau a obtenu 55 voix
- Véronique de Maillard a obtenu 7 voix
- Pascal Monier a obtenu 1 voix
- Françoise Coutant a obtenu 1 voix

Michel Germaneau, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu vice-président.

**Certifié exécutoire**

**Reçu à la préfecture de la Charente le :**

20 octobre 2021

**Affiché le :**

21 octobre 2021